

Des partenaires à solliciter :

Il est nécessaire que le salarié puisse prendre le temps de réfléchir à la construction de l'une ou plusieurs de ces phases. Pour vous aider, vous conseiller, vous accompagner, adressez-vous à :

Champ d'intervention	Interlocuteurs et coordonnées
Accompagnement au maintien dans l'emploi Conseil Financement	<p>Fongecif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les salariés des arrondissements de Rouen et Dieppe : immeuble Lavoisier, 95 allée Alfred Nobel 76230 BOIS GUILLAUME Tél : 02 35 07 95 55 • Pour les salariés de l'arrondissement du Havre : 59 quai Southampton - 76600 LE HAVRE - Tél : 02 35 41 76 69 • Pour les salariés de l'arrondissement de l'Eure : route Louviers - 27930 CAER-NORMANVILLE - Tél : 02 32 39 49 43 www.fongecif276.org <p>Politique régionale pour la formation et l'insertion professionnelle des personnes handicapées immeuble Lavoisier, 95 allée Alfred Nobel - 76230 BOIS GUILLAUME Tél : 02 35 15 09 01</p> <p>Agefiph (Association de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) immeuble Les Galées du roi - 30 rue Gadeau de Kerville 76107 ROUEN Cedex 1 - Tél : 08 11 37 38 39 - www.agefiph.fr</p>
Accompagnement pour l'adaptation du poste de travail et au maintien dans l'emploi	<p>SAMETH 76 et 27 / Handiciper</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrondissements de Rouen et Dieppe 26 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN Tél : 02 35 12 62 62 • Arrondissement du Havre 16 rue Duplex - BP 1353 - 76065 LE HAVRE CEDEX Tél : 02 32 92 50 50 • Département de l'Eure 30 rue Jacquard - BP 3532 - 27035 EVREUX CEDEX Tél : 02 32 28 30 87 <p>Service de santé au travail : Médecin du travail Services sociaux inter-entreprises Services sociaux des caisses de sécurité sociale</p>
Interventions spécifiques	<p>SIADV (Service Interrégional d'Appui aux adultes Déficients Visuels) 26 rue Saint Martin - 14000 Caen - Tél : 02 31 39 55 55</p> <p>ARIADA (Association Régionale pour l'Insertion et l'Accessibilité des Déficients Auditifs) 20 place Henri Gadeau de Kerville 76100 ROUEN - Tél : 02 35 63 52 58</p> <p>APF (Association des Paralysés de France) 6 bis rue Linus Carl Pauling 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél : 02 35 73 25 01</p>
Autres informations	COORDINATION Handicap Normandie (autres types de déficience) : 26 rue Desseaux 76100 ROUEN - Tél : 02 35 72 72 52
Insertion professionnelle	Cap Emploi Evreux - Le Havre - Rouen/Dieppe ANPE

www.etat-desprit.fr

→ Difficultés
→ Restrictions
→ Inaptitude au travail

Anticiper
Réagir
Aider
Prévenir
Informar
Conseiller
Accompagner
Financer



Pour vous : entreprises, partenaires sociaux, médecins du travail, services sociaux, réseau handicap et associations, **voici les clés pour intervenir et trouver des solutions le plus en amont possible.**

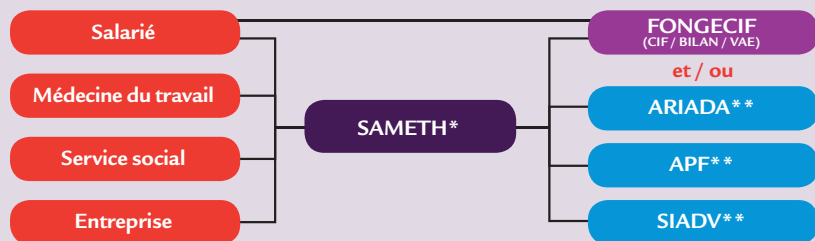


Anticiper

Etre handicapé, cela peut arriver aujourd'hui ou demain à la suite d'une maladie ou d'un accident. Depuis 10 ans, le FONGECIF et l'AGEFIPH **recherchent des solutions pour la reconversion des salariés** dans l'incapacité immédiate ou future de poursuivre leur activité professionnelle. Les salariés concernés refusent d'y penser, ont souvent **peur d'en parler** et **méconnaissent les solutions et les dispositifs.**

Des solutions existent

Avant la rupture du contrat de travail pour inaptitude, l'entreprise peut rechercher des solutions de maintien au poste ou de reclassement. En anticipant, le travail des conseillers permet de prendre en compte les capacités encore mobilisables et la définition d'un projet professionnel réfléchi, réaliste et cohérent soutenu par une action de formation adaptée.



Difficulté au poste
(avérée ou simplement pressentie)

Analyse de situation
et préconisations

Mise en œuvre
des solutions

*Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés.

** Voir détail des sigles page 4.

Construire son parcours : les dispositifs du Fongecif

👉 Bilan de Compétences :

Analyser ses compétences professionnelles et individuelles ainsi que les potentialités mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel ou de formation.

👉 Validation des Acquis de l'Expérience :

Obtenir un diplôme, un titre ou une certification professionnelle ou des dispenses d'épreuves par l'expérience professionnelle.

👉 Congé Individuel de Formation :

Bénéficier d'une action de formation de son choix, pour réaliser un projet personnel et/ou professionnel de reconversion, de qualification ou d'ouverture à la culture générale et à la vie sociale.

Pour toute question sur l'avenir professionnel, contactez le Fongecif (coordonnées au verso).

Plus d'infos sur
www.fongecif276.org
rubrique salariés
en CDI ou en CDD.

Interview Docteur Anne-Marie EUGENE-MOURRE, médecin du travail

« Comme toutes les entreprises, Chevron Oronite est confrontée à des altérations de la santé, à des restrictions d'aptitude, à l'apparition ou l'aggravation des handicaps, à des incompatibilités d'emploi de certains salariés. La réussite du reclassement dans l'entreprise passe avant tout par l'anticipation. Il existe des solutions d'adaptation du poste de travail. Une des étapes importantes semble être le bilan de compétences qui permet de cerner les aptitudes, révéler les acquis, vaincre les résistances et donner confiance au salarié. L'intervention des psychologues du travail permet de faire sauter les verrous et rassurer les salariés sur leur avenir. Le bilan peut alors déboucher sur une formation qui permet de rebondir et occuper un nouvel emploi, parfois très différent du poste précédent. »